

Sommaire

Bilan du programme d'action commun aux 6 IEP : 2013 – 2014.....	2
Une croissance des élèves de lycée et de collège.....	2
Des résultats en progression constante.	3
Une poursuite d'études généralisée vers l'enseignement supérieur long et les filières sélectives.	4
Un partenariat renforcé entre enseignement supérieur, lycées et collèges.....	5
Dans les lycées : une approche pédagogique et une démarche de projet.....	5
Une approche pédagogique concertée et innovante.	5
Un cahier des charges pédagogiques commun.	5
Le dispositif pédagogique est régulièrement ajusté au regard du retour des élèves et des professeurs référents de lycée et de collège.	6
La plateforme en ligne PEI.	6
Une volonté des IEP d'accompagner l'orientation active des élèves.	6
L'implication des étudiants auprès des lycéens et des collégiens.....	7
La mise en œuvre d'un programme d'évaluation nationale.	7
Ouverture culturelle et professionnelles : des partenariats élargis.....	8
Entreprises privées, administrations publiques et collectivités territoriales	8
Partenariats culturels : le volet culturel se développe en lien avec les IEP.....	8
Perspectives et développement du programme.....	9
Montée en charge du programme au niveau des établissements partenaires.	9
Augmentation du nombre d'élèves.....	9
Mettre en œuvre une approche complexe des conditions de la réussite éducative.....	10
Développement du programme à destination des collégien-ne-s.....	11
Evaluation du programme.....	11
Annexes.....	11
Principaux éléments de bilan : 2007-2015.....	12
Témoignages	13
Exemple d'évaluation proactive par les étudiants tuteurs du programme.	14

Bilan du programme d'action commun aux 6 IEP : 2013-2014

▪ Une croissance des élèves de lycée et de collèges depuis 2007.

Pour l'année 2012-2013, le taux de **boursiers** du secondaire et du supérieur dans le programme PEI est de **80 %**.

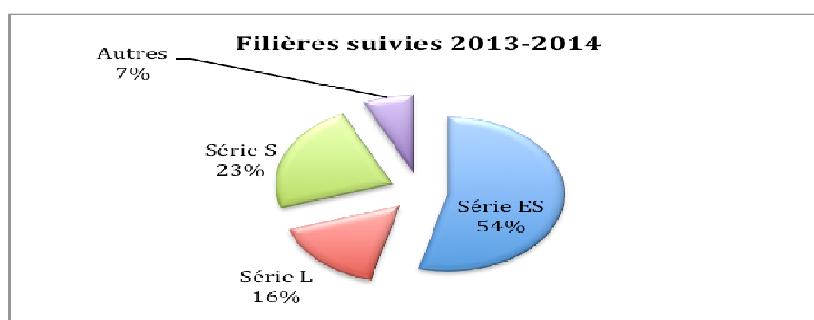
Le nombre d'**élèves bénéficiaires** a augmenté de 100 % depuis 2007. Pour l'année 2013-2014, **2 441 élèves** bénéficient du programme -de la classe de troisième -pour certains IEP-, à la classe de Terminale -pour tous les IEP.

Effectifs d'élèves dans IEPEI	2012 -2013	2013-2014	Prévisionnel 2014-2015
Elèves collège	355	400	
Elèves Seconde	336	244	
Elèves Première	560	612	
Elèves Terminale	1274	1185	
Total	2525	2441	3120

Une extension des bénéficiaires du programme pour l'année 2014-2015 : + 20 %

L'intégration d'un 7ème IEP, le développement du programme à destination de collégiens, conduira à une augmentation des effectifs pour l'année 2014-2015

L'ensemble des **filières** générales du lycée est concerné.



Le programme concerne toutes les filières du lycée général et a intégré des élèves des séries technologiques dans le cadre de l'accompagnement aux études supérieures.

▪ Une majorité de filles

Part **des filles** dans le programme PEI

Filles	64 %
Garçons	36 %

▪ **Des résultats en progression constante.**

Un taux d'intégration aux IEP en augmentation régulière.

34,1 % des élèves IEPEI admis dans un IEP en 2014.

	2011	2013	2014	Variation 2011- 2013 en %
Nombre d'élèves PEI ayant passé le concours commun d'entrée aux IEP.	424	545	435	
Taux de réussite au concours commun. (Ensemble des candidats France en %)	11,38 %	10,7 %	10%	
Admis dans un IEP (Elèves PEI en %)	22,4 %	26,6 %	34,1 %	+ 52 %

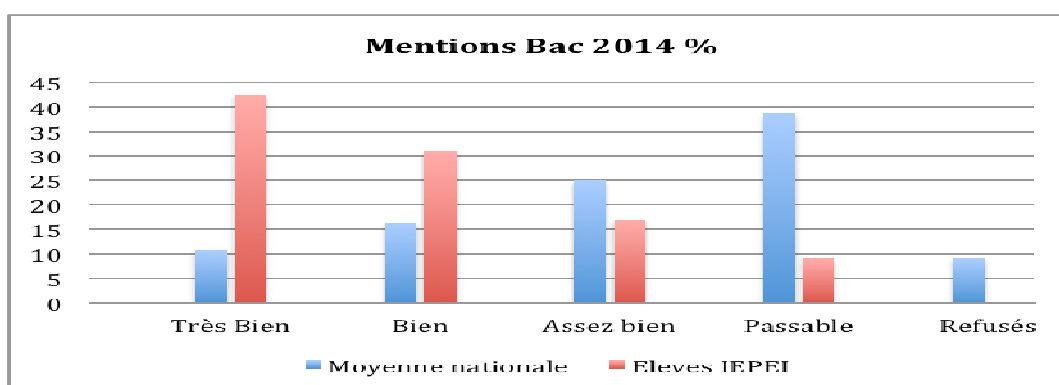
Compte tenu de la sélectivité très forte pour l'entrée dans les IEP, les résultats obtenus attestent l'efficacité du dispositif de formation et d'accompagnement des élèves. Le renforcement des dispositifs pédagogiques et de l'accompagnement mené dans les lycées et au sein des IEP. Davantage d'élèves se sont orientés vers l'enseignement supérieur et les filières sélectives, plus du tiers de ceux qui ont choisi un parcours à l'IEP ont intégré un des IEP.

Des résultats au baccalauréat remarquables.

Plus de **74 %** des élèves obtiennent une mention bien ou très bien.

Mentions Baccalauréat 2014 *	France métropolitaine +DOM Ensemble des élèves (Données 2014 DEPP)	Elèves ayant suivi le programme IEPEI. Résultats 2014
Très Bien	10,7 %	42,5 %
Bien	16,2 %	31 %
Assez bien	25,1 %	17 %
Passable	38,8 %	9,1 %
Refusés	9,1 %	0,2 %

99,4 % des élèves obtiennent le baccalauréat, près de **75 %** des élèves obtiennent des mentions Bien ou Très bien.



- Une poursuite d'études généralisée vers l'enseignement supérieur long et les filières sélectives.

Une démarche qui s'inscrit dans l'articulation Bac- 3 / Bac + 3 *

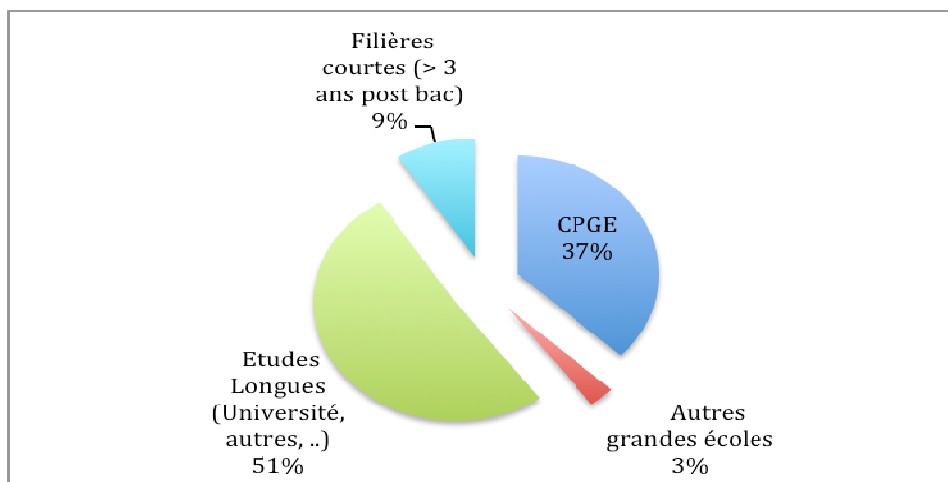
Poursuite d'études (hors IEP)

Elèves ayant suivi le programme PEI Terminale	2012/2013
Poursuite d'études Post Bac (Hors IEP) Enseignement supérieur long (> 3ans)	91 %
Dont :	
CPGE	37 %
Autres grandes écoles	3 %
Etudes Longues (Université, autres, ..)	51 %
Filières courtes (> 3 ans post bac)	9 %

Indépendamment de l'entrée dans un IEP, le Programme d'Etudes Intégrées favorise la poursuite d'études longues (91 %) et sélectives (37 % d'élèves PEI en CPGE). Il ne s'inscrit donc pas dans une démarche d'auto-recrutement pour les IEP mais contribue à l'insertion des élèves vers l'enseignement supérieur long.

* Données 2013 (orientation 2014 en attente des résultats)

Orientation post- bac (hors IEP)



Un partenariat renforcé entre enseignement supérieur, lycées et collèges.

Pour l'année scolaire 2014-2015 : le programme PEI sera décliné dans près de 300 établissements de 19 Académies rattachées à un IEP. Un enseignant référent est chargé de la coordination en lien avec le coordonnateur de l'IEP de rattachement.

- Plus de 600 enseignants de lycées, une trentaine d'enseignants du supérieur et d'équipes administratives dans les lycées et les IEP sont mobilisés.
- Plus de 500 étudiants tuteurs se sont rendus dans les établissements partenaires, ils suivent le travail des élèves, et les accompagnent dans une démarche d'orientation active.
- Le programme fait également intervenir de nombreuses personnalités extérieures : hauts fonctionnaires, responsables d'entreprises, partenaires culturels, conférenciers, élus, etc.

▪ Dans les lycées : une approche pédagogique et une démarche de projet au plus près de l'accompagnement des élèves.

L'inscription du programme dans les établissements, quand cela est possible dans les dispositifs de l'AP, traduit une dynamique de travail pluri disciplinaire, dans une démarche de projet au plus près des territoires et de leurs diversités.

Une approche pédagogique concertée et innovante

Les 6 IEP s'étaient engagés à renforcer leur collaboration afin de mettre en oeuvre le programme sur la base suivante : En fonction de son territoire et de ses priorités régionales, chaque IEP développe le programme. Les IEP ont tous développé le programme en suivant plusieurs angles présentés et validés par le comité MEN-IEP :

- Approche pédagogique pluridisciplinaire autour d'ateliers dans les établissements partenaires.
- Mobilisation des dispositifs de l'AP dans certains établissements.
- Action fédératrices organisée par les IEP : journées et stages d'immersion des élèves dans l'enseignement supérieur, rencontre avec des universitaires et des professionnels.

Le dispositif pédagogique est régulièrement ajusté au regard du retour des élèves et des professeurs référents de lycée et de collège.

Compte tenu de l'extension du programme à de nouveaux établissements, les IEP ont renforcés leurs liens à l'endroit des professeurs référents dans un souci de cohérence et dans une logique de co-construction du dispositif et d'articulation aux programmes du lycée.

De l'implication des professeurs des lycées, des chefs d'établissement et des Recteurs dépend la réussite du projet. Le travail entrepris permet une montée en régime du dispositif dans l'esprit du programme.

- L'IEP de Lille a réalisé en 2013 un « Guide du professeur référent » pour les classes de premières et de terminales. Celui-ci permet d'homogénéiser les pratiques pédagogiques.
- Réunions, bilans, échanges de pratiques se multiplient dans chaque IEP.
- Mise en place dans certains IEP de comités de pilotage académique avec les Recteurs et les personnels de direction des établissements.
- Mise en oeuvre d'un programme PEI Scientifique et PEI Management à Lille.
- Intégration d'élèves handicapés dans une logique d'inclusion à Toulouse.

Un cahier des charges pédagogiques commun.

En classe de Terminale, les IEP s'étaient engagés à ce que l'ensemble des élèves accède à la plateforme de formation IEPEI.COM ; chaque IEP encadre et organise de manière propre la formation des élèves. Le cahier des charges ci-dessous a été intégralement respecté par les IEP.

- Formation en ligne avec le soutien des professeurs référents des lycées ;
- L'organisation de devoirs supplémentaires tout au long de l'année ;
- L'organisation d'un concours blanc commun aux IEP corrigé par les IEP ;
- L'organisation de périodes de rassemblement et de formation, prise en charge par les IEP.

La plateforme en ligne PEI renouvelée à la rentrée 2015.

La plateforme PEI a offert cette année des contenus, conseils, exercices, revue de presse etc., spécialement destinés à la préparation aux exigences de l'enseignement supérieur. Une plateforme spécifique PEI management et PEI sciences a été mise en place à titre expérimental par l'IEP de Lille.

L'administration du site a été revue pour la rentrée 2013, elle fera l'objet d'une refonte pour la rentrée 2015.

Méthodologies- Dissertations progressives en histoire et en questions contemporaines sur 4 semaines.
Exercices en langues vivantes - Revues de presse en français - Revues de presse en langues étrangères.
Questionnaires d'actualités - Contenus d'ouverture culturelle.
Information sur l'orientation dans le supérieur.

▪ Une volonté des IEP d'accompagner l'orientation active des élèves.

L'objectif poursuivi consiste à encourager la fluidité des parcours scolaires des élèves PEI en travaillant sur l'articulation collège - lycée et lycée - enseignement supérieur, conformément aux objectifs Bac-3 - Bac +3 afin d'encourager les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur long et les filières sélectives où ils sont sous-représentés.

- Au **collège** : Ateliers d'orientation des collégiens lors de stages intensifs à Lille, mise en place de stages pré-professionnels à Lille, liaison collèges et lycées partenaires du programme à Toulouse, lancement du programme à Aix.
- En **Première** : rencontre avec des professionnels, présentation et construction par les élèves de leur projet d'orientation. Organisation de rencontres, visites d'entreprises, stages se multiplient en fonction des partenariats locaux.
- En **Terminale** : Journées de découverte de l'enseignement supérieur : immersion dans les IEP d'une à 3 journées : rencontre avec des enseignants, cours communs avec les étudiants, rencontre avec des enseignants.
Mise en œuvre dans les IEP d'une journée consacrée à des conseils pratiques pour les futurs étudiants (logement, bourse, transport, stages) avec des stands et table ronde animées par des professionnels de la vie étudiante, rencontres individualisées autour du projet d'orientation avec chaque élève de Terminale.

▪ 2014-2015 : le développement progressif du programme à destination de collégiens à Aix, Lille et Toulouse.

Les IEP de Lille, Toulouse et Aix élargiront en 2014-2015 un dispositif à destination des collégiens.

- Pédagogie de projet menée en classe avec les enseignants de collège et des tuteurs de l'IEP.
- Actions fédératrices organisées par les IEP : soutenances de travaux de collégiens.
- Découverte des métiers, stages, séjours linguistiques, actions culturelles menées en partenariat avec des professionnels.
- Expérimentation dans l'Académie Orléans -Tours pour 9 collèges (Dispositif cardie, innovation et expérimentation de l'académie d'Orléans-Tours)

▪ **L'implication des étudiants auprès des lycéens et des collégiens**

La montée en charge du programme depuis 2009 et l'intégration d'élèves issus d'IEPEI dans les IEP ont nourri une forte dynamique dans les 6 IEP en termes de mobilisation étudiante.

- **520 étudiants des IEP participent au programme IEPEI** que ce soit par l'accompagnement des élèves dans les lycées, rencontres dans les IEP, encadrement lors des journées.
- Plusieurs IEP ont créé des **associations étudiantes** dédiées aux questions de démocratisation (« IEP pour tous » à Aix, « IEP : pourquoi pas toi ? » à Strasbourg).
- Des étudiants **volontaires en service civique** participent dans certains IEP (Lille/ Toulouse notamment) à la réalisation du programme et à la construction des interventions des étudiants tuteurs dans les lycées.

▪ **La mise en œuvre d'un programme d'évaluation nationale.**

*Pilotée par les membres du **laboratoire des Sciences sociales et politiques (LASP)** de l'IEP de Toulouse, l'évaluation du programme repose sur les données recueillies par questionnaire (déclaré à la CNIL) sur la plateforme **d'évaluation DISPO-Docus**. La réussite de ce projet est un objectif ambitieux. En effet actuellement, il n'existe pas de réelle « norme » quant à l'évaluation des politiques publiques en termes de démocratisation.*

- De manière concrète, **chaque élève** doit accéder à la plateforme via son identifiant afin de renseigner les données. Une explication en ligne est proposée.
- Les IEP, grâce à l'**expertise** de l'IEP de Toulouse, pourront effectuer des analyses très sérieuses sur les effets du programme.
- Parallèlement des **entretiens biographiques** sont réalisés depuis 2 ans par l'IEP de Toulouse auprès des élèves mais aussi des principaux acteurs du programme : enseignants référents et chefs d'établissement.

L'objectif sera de produire un **bilan et une analyse** du programme et de ses effets lors du regroupement national fin 2015.

▪ **Le pilotage du dispositif**

*Les 6 IEP engagés dans le programme ont mis en place un **Comité de Pilotage Technique (CPT)** qui rassemble les responsables des programmes des six IEP.*

Ce comité a plusieurs missions :

- Il rend compte aux directeurs des Instituts et fait des propositions quant aux évolutions institutionnelles du programme ;
- Il travaille à la convergence des pratiques dans le cadre du programme ;
- Il veille au respect des conventions et des engagements ;
- Il prépare et participe au comité de pilotage MEN- 6 IEP

Un second comité de pilotage a été créé, conjointement avec le Ministère de l'Education Nationale, pour le suivi du programme.

Ouverture culturelle et professionnelle : des partenariats élargis

Comme ils s’y étaient engagés, les IEP ont diversifiés leurs partenariats et multipliés les conventions. Outre le financement du programme, les partenaires s’impliquent directement auprès des élèves lors des actions organisées : rencontres, échanges qui permettent un accompagnement des élèves dans leur projet d’orientation. Dépourvus de ce type de capital social, les élèves PEI issus de milieux défavorisés, bénéficient par ces échanges de conseils pour la construction de leur projet d’orientation.

Entreprises privées, administrations publiques et collectivités territoriales

- Le programme PEI s’adosse sur des partenariats et des conventions avec le MENSUR - financement du dispositif et octroi d’HSE pour les professeurs référents- des établissements et le Ministère de la ville -cordées de la réussite-.
- La convention nationale avec la **BNP PARIBAS** sera reconduite en 2014-2015
- Les **Régions** et pour certains IEP, **les départements et les municipalités** participent au financement des programmes, ils reçoivent, dans certaines régions, les élèves à l’occasion de journées fédératrices organisées par les IEP.
- Les conventions sont reconduites au **niveau régional** avec la fondation Bouygues, La SNCF, La MAIF, La fondation Total.
- Localement, des entreprises de **presse** participent aux actions du programme : Radio France, France 3, Quotidiens régionaux, etc.

Partenariats culturels : le volet culturel se développe en lien avec les IEP.

- Des rendez-vous annuels sont organisés en partenariat et au sein de **musées** : muséum de Toulouse, Palais des beaux arts de Lille, Studio Fesnoy National, musée Tony Ungerer de Strasbourg.
- Des **partenariats** et **conventions** sont noués avec les **scènes nationales** du spectacle vivant : représentations, visites, bord de scènes destinées à permettre un contact direct avec des artistes du spectacle vivant issus de différentes disciplines : théâtre, musique, opéra, cirque, danse, arts plastiques.
- Chaque année plusieurs lycées participent à des **stages d’initiation** à la pratique artistique dans les lieux même de la création et de la diffusion au sein d’institutions culturelles et sportives.

Perspectives et développement du programme : 2014- 2015

Pour l'année à venir, les IEP s'engagent à assurer et accompagner la montée en charge du programme en adaptant et diversifiant les contenus de la plateforme PEI tout en renforçant sa mise en œuvre dans les établissements par des dispositifs d'accompagnement des élèves .

- Développement en concertation avec le MENSUR, à partir de l'expertise acquise par les IEP d'un programme à destination des **Lycées Professionnels**.
 - Une attention particulière sera portée à la question du **handicap** ainsi qu'à l'égalité fille/garçon. L'IEP de Toulouse intègre dans son programme des élèves handicapés dans une démarche d'inclusion.
 - Les actions envers les collégiens seront encouragées en vue de conventionnements de **nouveaux collèges** à l'horizon 2015 : 3 IEP sont d'ores et déjà engagés : Aix, Lille et Toulouse ainsi que 9 collèges IEPEI de l'académie Orléans-Tours.
 - En fonction des réalités de terrain, l'attention sera portée afin que le programme intègre le dispositif de l'**AP** en fonction des possibilités des établissements.
 - Mise en œuvre d'un programme **d'évaluation nationale** et production d'un travail de recherche à partir des données de la base Dispo-Docus et d'entretiens biographiques (fin 2015)
 - Organisation d'une **journée de rassemblement** des principaux acteurs du programme fin 2015.
- **Montée en charge du programme au niveau des établissements partenaires.**
 - **Elargissement du programme à destination de collégiens**
IEP d'Aix, Lille et Toulouse pour l'année 2014-2015 dans les Académies d'Aix Marseille, Lille, Orléans-Tours, Toulouse)
 - **Mise en oeuvre expérimentale d'un programme à destination des lycées professionnels.**
6 lycées professionnels des académies de Lille et Toulouse expérimenteront un programme à destination des lycéens de seconde pro.
 - **Intégration d'un nouvel IEP -St Germain en Laye- dans les dispositifs communs de démocratisation.**
 - **Développement du programme à destination des collégien-ne-s**

*L'inscription du programme PEI dans les collèges relevant des IEP de Lille et Toulouse - 40 collèges en 2013- répond à la nécessité d'intervenir en amont du lycée afin d'encourager les élèves défavorisés à la poursuite d'études vers l'enseignement général et de **prévenir le risque de décrochage scolaire** plus fréquent chez les élèves issus de milieux modestes.*

En 2014 – 2015, 3 IEP élargissent leurs actions en collège : Aix, Toulouse et Lille. Près de 50 collèges seront concernés.

- Des groupes de travail sont organisés **au sein des collèges** en vue de la réalisation d'une production écrite ou vidéo, réalisée dans le collège, encadré par un professeur référent et accompagné par des étudiants tuteurs.
- Le travail réalisé mobilise des compétences du **socle commun**, il donne lieu à une présentation publique devant des professionnels et hors du collège (Conseil général, journée au musée, etc.)
- Un **accompagnement spécifique vers le second degré** et l'enseignement supérieur : mise en oeuvre de liaisons collège/lycée/ enseignement supérieur : présentation des parcours.
- Les élèves issus du programme IEPEI collège pourront **poursuivre le programme** au lycée.

Le programme à destination des collégiens doit être progressivement mis en œuvre par les différents IEP sur leurs territoires. En 2014-2015, l'académie d'Orléans-Tours poursuivra son programme avec 9 collèges de l'Indre.

▪ **Augmentation du nombre d'élèves**

Plus de **13 000 élèves** auront depuis 2007 bénéficiés du programme PEI. L'objectif fixé en 2009 était une prise en charge de 1200 élèves par an pour les 6 IEP. Les IEP dépasseront l'objectif de 140 %.

Elèves formés par le programme	2007-2008 (Lille)	2008-2009 (6IEP)	2009-2010 (6 IEP)	2010-2011 (6 IEP)	2011-2012 (6 IEP)	2012-2013 (6 IEP)	2013-2014 (6 IEP)	2014-2015 (prév.7 IEP)	2007-2014
Elèves de Terminale	164	450	776	759	937	1274	1586	1600	7546
Elèves de Première		80	281	401	409	560	578	700	3009
Elèves de Seconde			160	168	253	336	230	220	1367
Elèves de Troisième				135	305	355	400	600	1795
Total	164	530	1217	1463	1904	2525	2794	3120	13517

▪ **Mettre en œuvre une approche complexe des conditions de la réussite éducative**

- Introduire une réflexion et des actions en matière de réalisation d'**égalité fille / garçon** au sein des publics concernés par le programme.
- Introduire une réflexion et des actions en matière d'**inclusion** et d'accompagnement au sein du programme des **élèves handicapés** avec pour objectif de les inciter et de mieux les intégrer dans l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

▪ **Evaluation du programme**

Dans la **logique de projet** qui est celle du programme la démarche **d'évaluation continue et de recherche** sera approfondie.

- Systématiser et améliorer la collecte de données de la base dispo-docus.
- Effectuer un **suivi de cohorte** post bac à Bac + 5 des élèves PEI (par l'accès à la base INE du Ministère).
- Assurer régulièrement des **entretiens semi directifs** de positionnement et de trajectoire des élèves, des professeurs et des personnels de direction de l'éducation nationale.
- Généraliser une **enquête de satisfaction des élèves** du programme.
- Généraliser une **évaluation proactive** du dispositif par les **étudiants tuteurs**.
- Généraliser une **évaluation proactive** du dispositif par les **professeurs référents**.

Ce travail donnera lieu à une valorisation et à une mise en perspective à travers l'organisation **d'une journée de restitution : Egalité des chances et innovation sociale en matière d'éducation**, dernier trimestre 2015.

▪ Principaux éléments de bilan : 2007-2014

- En 7 ans le programme aura participé à la formation de plus de 13 000 élèves.
- 80 % des élèves sont boursiers du secondaire ou du supérieur au lycée et 90 % des élèves de collège sont boursiers.
- 64 % des élèves sont des filles.
- Près de 1600 élèves sont entrés en CPGE.
- Seuls 8 % des élèves ont choisi une filière courte.

En 2014

- Près de 75 % des élèves ont obtenu une mention Bien ou Très bien.
- 34 % des élèves candidats à un IEP ont intégré un IEP.
- 300 établissements sont concernés pour la rentrée 2014 avec une extension aux collèges.

▪ Entretiens

Extraits d'entretiens menés par les tuteurs de Sciences Po Toulouse dans le cadre de l'évaluation du programme (novembre 2013)

Dans le cadre de leur tutorat, les étudiants de Sciences Po Toulouse, ont été initiés par un enseignant chercheur à la conduite d'entretiens semi biographiques auprès d'acteurs du programme DISPO (IEPEI Sciences Po Toulouse).

Ces entretiens ont été réalisés dans les établissements partenaires auprès d'élèves, d'enseignants et de chefs d'établissements. Ce travail, partie intégrante de leur formation, donne lieu à la rédaction d'un rapport évalué. Il participe de l'évaluation du programme. Les principaux enseignements de ces entretiens seront analysés dans la perspective d'une table ronde sur le thème égalité des chances et innovation sociale en matière d'éducation fin 2015.

Extrait 1 / Restitution et analyse par une étudiante tutrice d'entretiens avec deux élèves dans un lycée situé en zone rurale.

Les deux élèves avec qui (*en tant que tutrice du programme*) j'ai pu réaliser mes entretiens ont semblé très satisfaits du programme Dispo (*IEPEI Sciences Po Toulouse*), de ses apports en complément des cours de Terminale et de Première. Plusieurs points positifs sont mis en avant par les élèves au cours de leurs réponses aux questions, notamment, les compétences et techniques que Dispo leur enseigne mais aussi l'expérience humaine dans laquelle ils se sont engagée.

Lors de mon premier entretien avec M (élève de Terminale), j'ai essayé de saisir sa perception du programme Dispo et ce qu'elle pensait avoir retiré du programme:

« - pour toi le concours te paraît ... dur à avoir ou en travaillant on peut y arriver ?

M : *oui en travaillant on peut y arriver, il faut s'y mettre quoi, faut pas...arriver les bras croisés, ça a pas l'air... c'est un peu dur, un peu mais bon, il faut tenter, c'est une expérience dans la vie quoi ; et puis ça... ça nous cultive un peu ».*

Le concours semble donc perçu comme une expérience qui ne peut être qu'enrichissante. Dispo semble être apprécié par les élèves car c'est une heure qui leur permet d'apprendre à travailler, d'acquérir des techniques comme l'aisance à l'oral, la présentation de soi, le travail de recherche, problématiser.

« - on t'apprend à travailler en fait ? »

M : « oui et puis on est confronté à parler devant plusieurs personnes donc euh ça nous aide au niveau de l'oral ».

« - mais dans ta manière de travailler qu'est ce que ça t'a apporté ? par exemple est-ce que maintenant tu lis la presse ? »

M : « oui maintenant oui, on nous dit regardez les informations, lisez l'actualité »

« - est ce que Dispo ça t'a permis d'apprendre à travailler avec des méthodes qu'on utilise dans le supérieur ? »

M : oui ben la terminale nous prépare au bac mais pas à ce qu'il y a après »

Dispo ainsi peut être perçu comme un enseignement intéressant dans la mesure où il se projette déjà dans une perspective de travail du supérieur alors que l'année de Terminale reste trop souvent focalisée sur l'objectif du bac. M me confie qu'elle compte lire *L'Histoire depuis 1945*, elle se place ainsi déjà dans une dynamique propre aux étudiants du supérieur de recherche et d'approfondissement en dehors du cadre du cours pur.

M (élève de 1^{ère}) met en avant les mêmes points positifs du programme à savoir : l'apprentissage du travail en groupe et en autonomie, savoir faire des recherches, passer à l'oral, faire un sondage. Les élèves ont aussi mis en avant le fait que ce qu'ils apprenaient à Dispo pouvait être réinvesti dans les autres matières et servait en fait de complément aux cours. J'ai pu sentir (*point de vue de la tutrice*) que Dispo leur apportait beaucoup également sur le plan du développement personnel et de l'ouverture d'esprit. Cette ouverture d'esprit est permise par les sorties et le thème sur lequel ils ont travaillé en seconde : « le voyage insolite ». Les élèves sont allés voir un concert classique à la Halle aux Grains de Toulouse et du théâtre de marionnettiste. C'est aussi le moyen pour les élèves de Dispo issus de milieux plus modestes, des élèves boursiers et donc issus de famille à plus faible capital économique de faire des sorties culturelles qu'ils n'auraient peut être pas fait dans le cadre familial.

...

De plus, Dispo apparaît comme une vraie aventure humaine la proximité avec les tuteurs permet de créer du lien, voire une amitié certainement avec certains élèves. Dispo semble associé à la possibilité d'agrandir l'ouverture d'esprit des élèves et des tuteurs par la même occasion. En effet, un rapport réflexif s'établit, les tuteurs eux-mêmes peuvent s'interroger sur les enjeux d'égalité des chances, découvrir une partie d'un département, rencontrer des professeurs et des élèves et se demander quel est leur rôle finalement, comment ils peuvent se rendre utile au programme. La proximité avec les élèves permet en premier lieu un accès facilité à l'information qui est souvent le problème majeur des localités semi-rurales.

« - Tu as senti que c'était un plus d'avoir des tuteurs plus jeunes ? »

M. (élève de lycée) : « Oui pour avoir leur expérience à eux vu que nous on n'a pas souvent des frères ou des sœurs à l'université donc on sait pas trop comment ça va se passer et tout, oui c'est bien ! »

- Ils vous ont motivés du coup ?

M : Ah oui !

Extrait 2 : Retranscription de l'entretien avec N, une élève de terminale du programme DISPO (IEPEI Sciences Po Toulouse) dans un lycée en zone urbaine.

Quelle est la profession de tes parents? *Euh... Mon père est artisan et ma mère est femme au foyer.*

Quelle est leur situation? *Ils sont divorcés.*

Est ce que tu as des frères et sœurs? *J'ai deux frères, les deux au collège. Un il est au lycée pro et l'autre en quatrième. Ils ont 15 et 13 ans.*

Comment est ce que tu as connu le programme DISPO? *Par le programme en fait, ils nous ont dit qu'il y avait une réunion et c'est pour les boursiers. En seconde, je ne pouvais pas y aller parce que j'avais des cours. C'est que depuis la première.*

Pourquoi tu t'es engagée? *Parce que j'ai envie de tenter le concours Sciences po et comme c'est une école prestigieuse ça serait beau sur un CV.*

Nombre d'année dans le dispositif ? *2 ans.*

Que pensais tu que DISPO allait t'apporter? *Au niveau de la méthode et de la compréhension. Au niveau des attentes pour le bac, ça préparait vraiment. Comme l'année dernière, en première en fait on avait fait un colloque et c'était vraiment intéressant et j'en avais jamais fait.*

Quels sont les effets de DISPO? *Déjà je reste plus longtemps au lycée.*

C'est l'ambiance que ne t'aimes pas? *Ouais on se mélange pas du tout quand je pense à quand j'étais en seconde, les terminales venaient nous parler. Mon prof de maths que j'avais eu en seconde m'a dit une fois « mais t'as pas quitté le lycée toi? » « t'as redoublé ou quoi? » et j'ai fait « mais non monsieur je suis en terminale » et il a dit « ah excuse moi je croyais que je t'avais il y a 5ans ».*

Quelle est ta relation avec les professeurs référents? *J'aime beaucoup monsieur O., surtout son humour. On m'a dit que c'était un bon prof d'histoire.*

Par rapport à tes engagements extrascolaires? *En vrai j'ai du rater des séances par rapport au sport si j'ai un contrôle le lendemain. En plus ma tante m'a reproché de prendre DISPO comme par hasard quand j'ai mon bac.*

Par rapport à ta vision de l'école? *Avant franchement je détestais l'école. Jusqu'à la je travaillais pas je pensais que ça servait à rien. En fait en 5ème j'ai failli redoubler. On m'a dit « toi-même si tu veux t'y arriveras pas » et j'ai voulu leur prouver.*

Est-ce que tu sais ce que tu veux faire plus tard? *Ce qui m'intéresserait ça serait le commerce.*

Ne rate pas ta chance tu disais? *Ouais c'est une très belle occasion DISPO. Eh et... si tu tentes le concours ça sera un plus pour le CV. Et en plus tu vas connaître des gens.*

Et les tuteurs de l'année dernière ils t'avaient apporté? *D'avoir des tuteurs ça permet... enfin pas la tchatte mais déjà ils t'apprennent l'université. Déjà c'est un plus tu parles à des gens à qui tu pensais que avant jamais je ne leur parlerais.*

▪ **Témoignages ancien-ne-s élèves PEI (Octobre 2013- septembre et Octobre 2012)**

Monsieur le Directeur,

Permettez moi par ces quelques mots de me rappeler à votre souvenir. Elève de Terminale au Lycée du Grand large, j'avais intégré, avec un plaisir neuf et vivace la première édition de PEI. Quelques mois plus tard, je devais rejoindre la ville de Horizon et son IEP. Découverte d'une ville, d'une vie, celle d'étudiant, et d'un univers, celui, enchanté et mystérieux des études et du savoir, quel souffle ! En troisième année, je fis le choix d'une année de mobilité à Paris, où je devins tour à tour, assistant d'une galerie d'art contemporain, puis parce que la chance et l'envie m'y menèrent, rédacteur d'un magazine de mode, et « art consultant » pour un artiste. De retour à Horizon, je poursuivais avec le Master 2 (...)

Passionné par ce vaste et curieux sujet, j'ai décidé de poursuivre en thèse et m'installe à Paris pour me consacrer à mes recherches et, cela pour trois ans, dans le cadre d'un contrat doctoral avec l'Université de x, en sciences politiques.

Je souhaitais par ces quelques mots vous remercier pour cette heureuse et longue aventure, commencée avec PEI et grâce à vous. Habité par le doute, au moment de partir, vous m'aviez encouragé à rejoindre Horizon, me donnant le courage d'un départ et la promesse de succès à venir.

Bonjour,

*Si mon nom ne vous dis rien... j'étais aux lycée De l'Aube, il y'a deux ans et **ai suivi le programme égalité des chances pendant tout mon lycée**. Je voulais également devenir architecte et j'avais fait, grâce au programme un stage chez une archi d'intérieur.*

*Je vous envoie un petit mail pour vous donner de bonnes nouvelles parce que un programme et des professeurs qui l'animaient m'ont soutenu et ont cru en moi sont un peu des **bouts de ma réussite**. J'ai fait une double L1 droit/géo après le lycée qui s'est très bien passée, puis je suis allée à Sommet pour poursuivre ma licence **seule** en géographie-aménagement parcours Aménagement et développement territorial à l'Institut de..., une très bonne année aussi. Mais toujours avec l'envie d'être architecte/urbaniste. J'ai tenté **encore et encore** les concours des écoles d'architecture et j'ai finalement **été admise** pour l'année prochaine à l'École d'architecture de Horizon dégagé!!*

Aussi, je vous remercie d'avoir mis un peu d'ouverture culturelle et d'ambition dans ma formation lycéenne scientifique et de nous avoir encouragé à poursuivre nos études le plus loin possible.

Bonsoir,

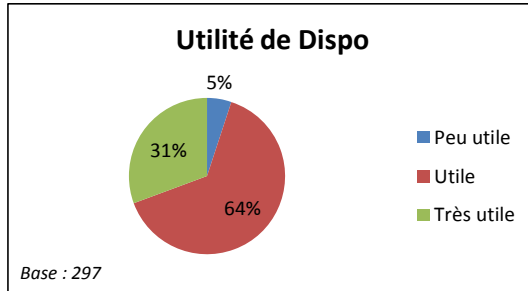
*Depuis quelques jours, je repense à vous et je me dis qu'il faudrait que j'envoie un email au premier qui a cru en moi. Je suis toujours à l'université Panthéon Sorbonne, j'ai réussi à avoir un super Master 2, j'ai été sélectionnée sur 1000 candidatures pour 40 places. Je fais un M2 pro coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement. Je suis super contente, j'arrive à la fin de mon parcours universitaire et pour la première fois, **je suis fière de moi**. Je vais finir par un stage en coopération décentralisée au sein du service de relations internationales du Grand Pic et je vais rédiger un Mémoire sur l'émergence des collectivités territoriales sur la scène mondiale. Je vous remercie encore pour m'avoir encouragé à travers votre action et ce programme.*

Evaluation Pro active : Enquête réalisée par les étudiants tuteurs du programme DISPO 2013-2014 (IEPEI IEP de Toulouse) auprès de 300 élèves.



**Evaluation du programme par les élèves
Avril-Mai 2014**

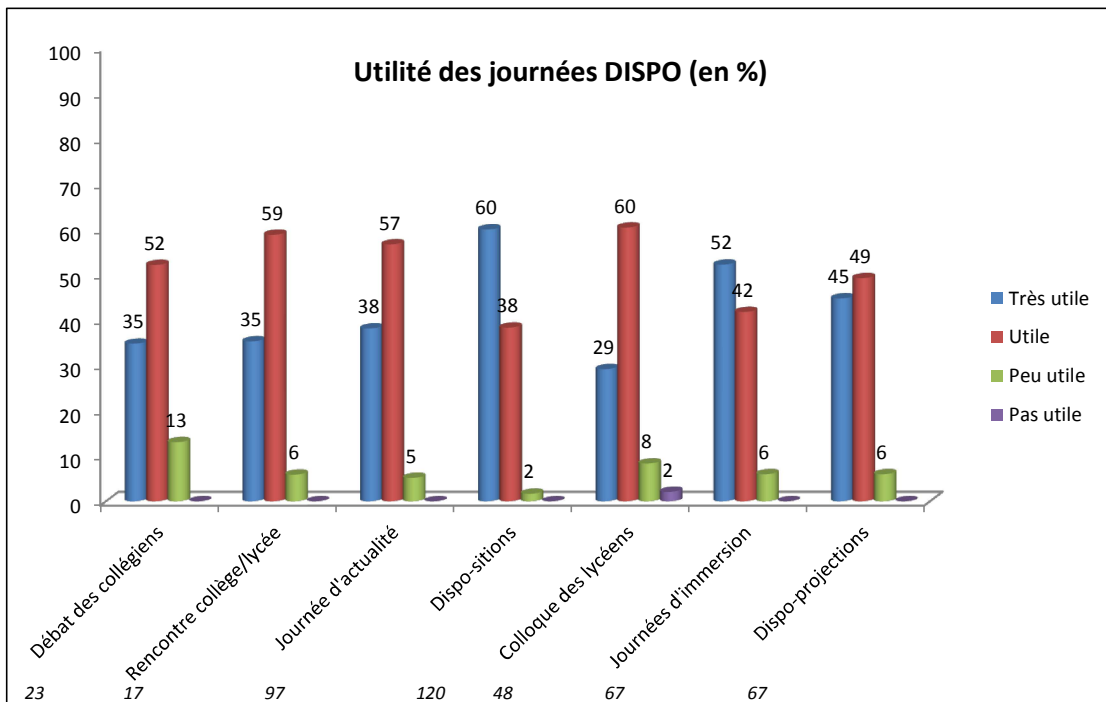
L'utilité du programme



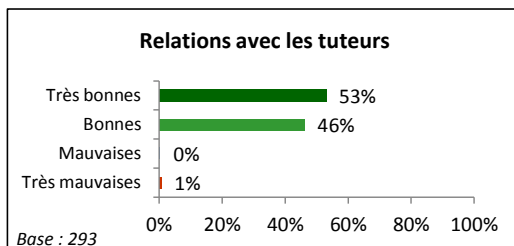
Pertinence des journées Dispo :

Les « journées » Dispo sont **pertinentes d'après 93% des sondés**, 7% les jugent peu pertinentes.

Base : 214

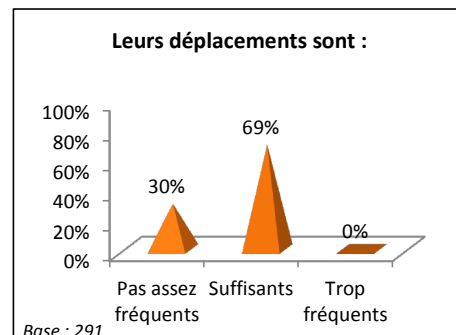


Avec les tuteurs

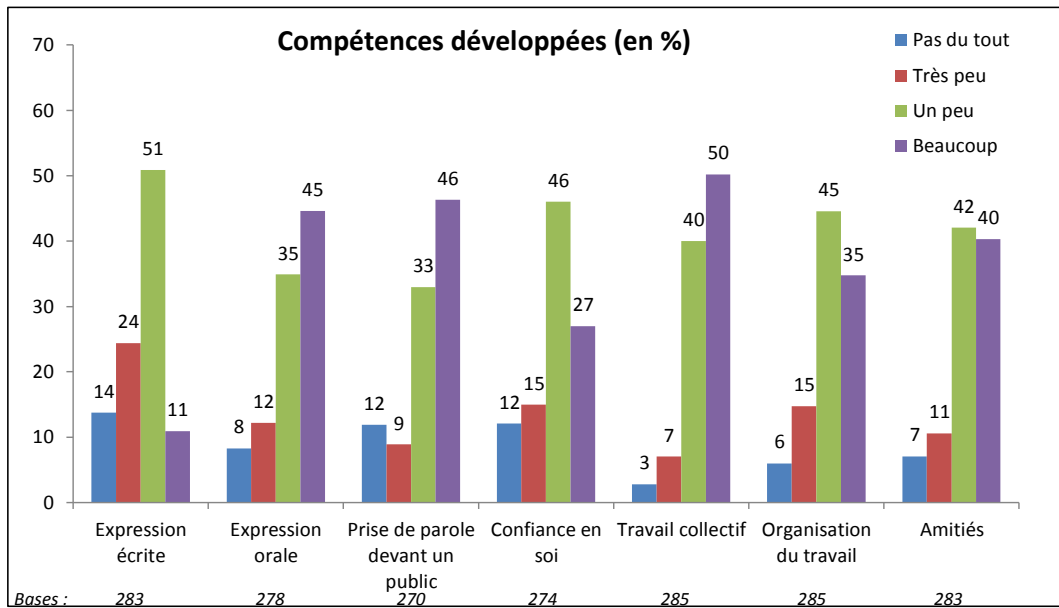


37% des élèves ont des contacts avec leurs tuteurs en dehors des déplacements

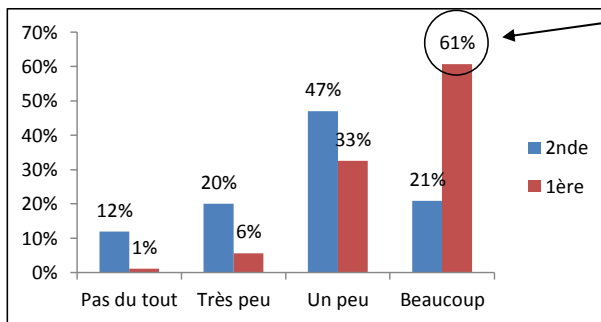
Base : 291



Les compétences acquises



Focus expression orale et prise de parole en public



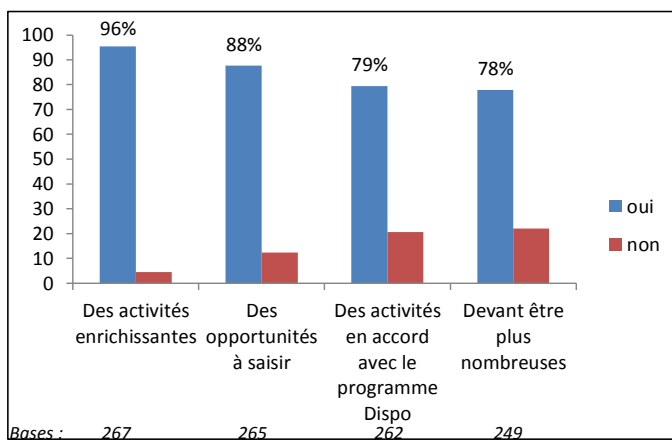
Effet de Dispo-sitions

Ces compétences semblent se développer **particulièrement en 1^{ère}**, notamment grâce à la journée Dispo-sitions.

En seconde, l'**organisation d travail** et l'**apprentissage collectif** sont les compétences les plus mentionnées par les élèves.

Les sorties culturelles

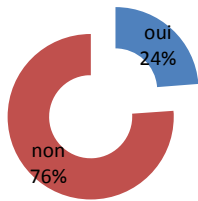
Les élèves considèrent les sorties culturelles comme :



Pour **80%** des élèves, les sorties culturelles représentent **des sorties nouvelles pour eux**.

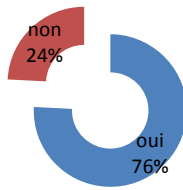
Base : 261

DISPO c'est aussi...



Une nouvelle perception de l'école

Base : 285



Un accompagnement vers les études supérieures

Enfin, **85% des élèves désirent renouveler l'expérience** l'année prochaine.

Base : 203

Focus 3ème

Tous les élèves de 3^{ème} ont trouvé la rencontre collège/lycée intéressante ou très intéressante. Elle a changé leur vision du lycée pour 50% d'entre eux.

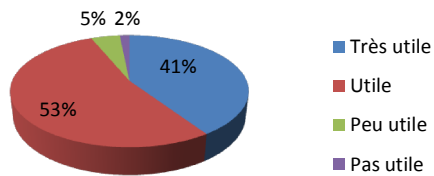
J'avais peur mais plus maintenant

C'est moins effrayant

60% d'entre eux comptent **renouveler l'expérience** l'année suivante !

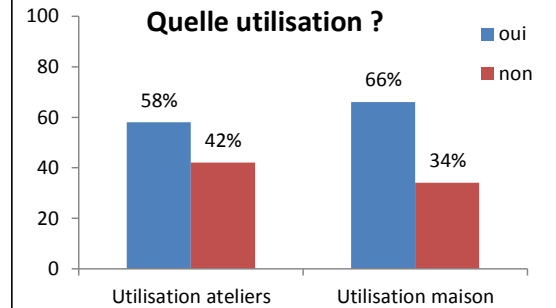
Du côté de P.I...

La plateforme PEI d'après les Terminales :



Base : 66

Quelle utilisation ?



L'avis des élèves

DISPO nous encourage dans la poursuite d'études supérieures

Cela nous a apporté une vision différente des choses et une perception de la politique plus approfondie

Je pense que ce fut un projet intéressant qui est bien encadré

DISPO est une opportunité

Les cours étaient intéressants, j'ai eu une meilleure connaissance du monde

J'ai plus confiance en moi

DISPO développe l'esprit d'équipe

DISPO nous apprend à travailler en groupe et à mieux parler à l'oral

Ça nous aide à développer une méthode de travail différente